

Mohamed El Ghazi l'a déclaré hier à Tizi-Ouzou :

«Les mauvais payeurs seront poursuivis en justice»

Page 3



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3633 - Mardi 4 août 2015 - Prix : 10 DA

Une hécatombe sur les plages

La Protection civile mise sur la sensibilisation

Page 2



Reportage

Littoral de Chlef

Une présence plus accrue des services de la gendarmerie

Page 4

Le conseil d'Obama à ses amis du Golfe

Par Mohamed Habili

L'Arabie saoudite, et dans son sillage la plupart des monarchies du Golfe, sont évidemment contre l'accord intervenu entre les principales puissances et l'Iran sur le programme nucléaire de ce dernier, mais comme elles sont dans l'incapacité de le faire annuler, du moins dans l'immédiat, elles font semblant de rechercher les meilleures garanties quant à son innocuité sur leur propre sécurité. La rencontre actuelle de Doha s'inscrit dans cette optique, dont l'originalité réside dans le fait que ces mécontents, tous de vieux alliés des Etats-Unis, aient tenu à ce que la réunion sur ce thème s'élargisse au ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, en sa qualité justement d'allié de leur ennemi commun, l'Iran. Les monarchies sont sur ce point sur la même position qu'Israël, elles ne croient pas que l'accord conclu empêchera l'Iran de fabriquer la bombe atomique, ou sinon de s'en approcher de plus près. Mais à la différence d'Israël, qui ne se gêne pas pour dire tout le mal qu'il en pense, elles veulent donner le sentiment de s'en faire une raison, à charge cependant pour les 5+1, et d'abord pour les Etats-Unis et la Russie, de les convaincre qu'elles n'ont rien à craindre de sa mise en œuvre. Comme Israël, à cet égard leur meilleur allié, elles auraient préféré la solution radicale, l'emploi de la force contre l'Iran, c'est-à-dire le bombardement de ses installations nucléaires.

Suite en page 3

Augmentation des bas salaires

L'application s'annonce difficile dans le secteur économique



Dorénavant aucun travailleur ne percevra un salaire mensuel inférieur au salaire national minimum garanti équivalant à 18 000 DA, selon le ministre du Travail, Mohamed El Ghazi, suite à l'entrée en vigueur de la suppression de l'article 87 bis depuis le 1^{er} août en cours. Cependant, l'application des nouveaux salaires s'annonce difficile dans le secteur économique.

Lire page 3

Une conférence nationale d'évaluation du LMD prévue fin 2015

L'enseignement à l'ère des évaluations

Page 2

Exposition de Kaci Ould Aïssa à Alger

«J'aime l'effet de la lumière naturelle sur le visage»

Page 13

Une conférence nationale d'évaluation du LMD prévue fin 2015

L'enseignement à l'ère des évaluations

■ Après la conférence nationale consacrée à l'évaluation de la réforme du système de l'Education, c'est l'Enseignement supérieur qui emboîte le pas avec une autre conférence nationale d'évaluation du système LMD prévue pour la fin de l'année en cours.

Par Yasmine Ayadi

L'Enseignement supérieur comme l'Education nationale représentent deux systèmes qui se cherchent encore et qui, par le biais des réformes engagées, aspirent à redorer leur image et à améliorer le produit qu'ils offrent pour la société et pour le marché du travail. Ainsi, le terme «réforme» continuera à faire partie du vocabulaire des responsables de l'enseignement et dont les institutions sont classées au bas des tableaux concernant le classement des universités à l'échelle mondiale. De plus, aucune des réformes engagées n'a touché à sa fin ou eu la satisfaction des professionnels. Alors que les dysfonctionnements du système classique demeurent «intacts», le département de l'Enseignement supérieur s'est lancé dans la démarche du LMD



Programme national FNPOS 7 000 logements distribués avant la fin de l'année

PLUS de 7 000 logements participatifs, réalisés par le biais du Fonds national de péréquation des œuvres sociales, seront distribués au cours de cette année, a annoncé, hier, le directeur général du fonds, Tebbal Yacine, qui précise que 60% de ces logements sont déjà livrés.

«Le FNPOS procédera à la distribution, d'ici à la fin de l'année 2015, de plus de 7 000 logements au titre de cette formule», a indiqué, hier, son directeur général, Yacine Tebbal. «Au total, 7 198 logements réalisés au titre du FNPOS seront attribués d'ici à la fin de l'année 2015, essentiellement dans les wilayas d'Alger, Blida et Boumerdès», a précisé M. Tebbal dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie organisée en hommage à des retraités du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Le même responsable a relevé que sur les 7 198 logements, 1 627 seront distribués à Alger, 400 à Blida et 338 à Boumerdès. Il a indiqué que depuis 2008, le FNPOS a distribué 13 700 logements sur un programme de 24 682 logements à l'échelle nationale.

Ce type de logements est destiné aux assurés sociaux de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) en activité ou à la retraite.

S.T.

(licence, master, doctorat). Ce système a été introduit en algérie sous prétexte de remédier aux dysfonctionnements et aux failles du système classique. La Commission nationale de réforme du système éducatif (la CNRSE), qui a l'adopté au nom de la mise en place d'une réforme profonde pour le système universitaire, a été pointée du doigt pour n'avoir pas pris le temps nécessaire indispensable pour la réussite d'un tel système. De l'avis de certains observateurs, l'introduction du LMD dans le système universitaire n'a pas été accompagnée par les programmes pédagogiques et une nouvelle architecture dans

les universités pour déployer les conditions nécessaires et espérer, par la suite, s'aligner sur les normes mondiales. Quoi qu'il en soit, une conférence nationale est prévue pour la fin de l'année en cours et sera dédiée à l'évaluation du système LMD. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a indiqué avant-hier, en marge d'une visite d'inspection à Oran, que cette conférence verra la participation de toute la famille universitaire et a pour objectif l'évaluation du système LMD dix ans après son application, affirmant qu'il n'y a pas d'amendements dans ce système d'enseigne-

ment». D'autre part, M. Hadjar a relevé une augmentation du nombre d'étudiants cette année, d'où le besoin, a-t-il dit, d'infrastructures pour juguler cette tension et le recrutement de 3 000 enseignants universitaires. Le premier responsable du système universitaire avait déjà déclaré, dans la même optique, que l'évaluation du système en Algérie «nécessite la contribution de toutes les composantes de l'université (organisations d'étudiants, élèves, enseignants et acteurs socio-économiques). Pour le ministre, le LMD «est un processus utilisé par les Etats pour améliorer la sortie de l'université». «En dépit de ce qui est

dit à propos de l'université algérienne, elle reste capable de former des étudiants avec une base scientifique solide en mesure de leur permettre de prendre les premiers rangs des plus grandes universités du monde», a-t-il estimé. Le ministre a fait savoir qu'il y a 54 000 enseignants qui encadrent 1,5 million d'étudiants, «soit un enseignant pour 22 étudiants, ce qui est compatible avec les normes internationales», signalant toutefois un surplus dans une filière et un déficit dans une autre. M. Hadjar a ajouté que son département peut améliorer l'encadrement des modules qui connaissent un déficit.

Y. A.

Une hécatombe sur les plages

La Protection civile mise sur la sensibilisation

La direction de la Protection civile a lancé une campagne de sensibilisation et de prévention contre les dangers de la mer pour faire face aux accidents liés à la baignade, dont la noyade. Cette campagne s'étalera jusqu'au 25 août dans la wilaya d'Alger. Ce plan communicationnel visera les plages les plus fréquentées dans l'espoir de réduire le nombre de décès par noyade. Les dangers auxquels est confronté le baigneur sur la plage sont nombreux et différents. L'inattention des parents et le non-respect des instructions sont pourtant rappelées à chaque saison estivale. Les bilans sont lourds et le décompte monte en flèche. Encore cette année, la direction de la Protection civile a décidé de se lancer dans une campagne dédiée à la sensibilisation contre les risques et les dangers de la mer. Le plan de communication est à but informatif sur les risques sur les plages, mais concerne aussi les moyens de prévention pour y faire face. La campagne, lancée

depuis le 2 août, est organisée au niveau de plusieurs campings de jeunes et sites de baignade dans la wilaya d'Alger au profit des vacanciers, en particulier les plages les plus fréquentées, a indiqué la Protection civile. L'hécatombe est réelle vu que 110 morts enregistrés depuis le lancement officiel de la saison estivale au 1^{er} août. Ce chiffre risque de s'accroître, en raison de l'affluence très importante des baigneurs durant le mois en cours connu pour ses grandes chaleurs et ses journées caniculaires.

Cette campagne d'information et de sensibilisation sur les dangers de la mer, décidée par la direction générale de la Protection civile, est menée dans la wilaya d'Alger dans plusieurs plages à forte fréquentation, souligne un communiqué de la direction de la wilaya d'Alger de la Protection civile. Etalée jusqu'au 25 août, cette campagne touchera notamment les camps de jeunes dans plusieurs sites à Sidi Fredj, dans la commune de Zeralda, ainsi qu'à Ain

Taya et El Marsa, dans la daïra de Dar El Beïda. La même initiative de la Protection civile de la wilaya d'Alger sera dans un autre volet dédiée à la sensibilisation des baigneurs des plages de Kaddous (commune de Heuraoua), El Kettani (Bab El Oued), Azur Plage (Zeralda) et Sidi Fredj (Staouéli). Il est à rappeler que la noyade n'est pas relative uniquement à la mer mais aussi à d'autres étendues d'eau à l'exemple des oueds et des barrages. Les dangers sont encore plus graves dans ces endroits à cause de l'interdiction de la baignade et l'absence d'agents de la Protection civile. Des personnes bravent tous les dangers pour se rafraîchir par manque de lieux de détente et de loisirs. En attendant la généralisation de cette campagne à d'autres wilayas du littoral, l'estivant est seul responsable de son comportement dans un milieu où l'attention est synonyme de prévention.

Mohamed Mabkhout

Augmentation des bas salaires

L'application s'annonce difficile dans le secteur économique

■ Dorénavant, aucun travailleur ne percevra un salaire mensuel inférieur au Salaire national minimum garanti équivalant à 18 000 DA, selon le ministre du Travail, Mohamed El Ghazi, suite à l'entrée en vigueur de la suppression de l'article 87 bis depuis le 1^{er} août en cours. Cependant, l'application des nouveaux salaires s'annonce difficile dans le secteur économique.

Par Nacera Chennafi

Il y a quelques mois à l'occasion du 12^e congrès de l'UGTA, «Sidi Saïd est revenu longuement sur l'article 87 bis du code du travail. Il avait expliqué que la technicité de son application demande du temps». S'agissant des secteurs économiques privé et public, «des négociations auront lieu avec les patrons et les gestionnaires, et ce, dans le cadre des conventions des grilles des salaires». Par ailleurs, le ministre du Travail a annoncé une réunion entre le ministère du Travail et les partenaires sociaux, prévue à la fin du mois en cours

Dans ce contexte, le ministre du Travail a indiqué dimanche à l'occasion d'une cérémonie pour les retraités du secteur que des «instructions ont été données par son département ministériel au secteur économique pour l'application scrupuleuse».

Il y a quelques mois à l'occasion du 12^e congrès de l'UGTA, «Sidi Saïd est revenu longuement sur l'article 87 bis du code du travail. Il avait expliqué que la technicité de son application demande du temps». S'agissant des secteurs économiques privé et public, «des négociations auront lieu avec les patrons et les gestionnaires, et ce, dans le cadre des conventions des grilles des salaires». Par ailleurs, le ministre du Travail a annoncé une réunion entre le ministère du Travail et les partenaires sociaux, prévue à la fin du mois en cours



pour connaître l'ordre du jour de la prochaine tripartite (gouvernement-Centrale syndicale-patronat). Cependant, l'aspect économique prendra la part du lion. Le ministre a expliqué aussi que cette réunion portera sur plusieurs axes liés notamment au bilan des réalisations et à l'évaluation de la situation économique, outre l'examen de la politique d'investissement. Par ailleurs, il a précisé que le directeur général du Bureau international du travail (BIT) sera présent à la prochaine tripartite et ce «à sa demande». De son côté, le secrétaire général de la Centrale syndicale, Abdelmadjid Sidi Saïd a indiqué que d'autres points «seront abordés lors de la prochaine tripartite dont le pacte

économique et social». Il est à noter qu'une réunion a regroupé mercredi dernier le ministre de l'Industrie, Abdesslam Bouhouareb, le SG de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd et les représentants des organisations patronales publiques et privées.

Bouhouareb avait déclaré qu'outre les dossiers habituellement traités dans les tripartites (climat des affaires, foncier industriel, crédits bancaires, amélioration du climat social et conditions du travail), la prochaine réunion sera axée particulièrement sur la production nationale.

Selon lui, la tripartite d'octobre revêt un caractère particulier du fait de la conjoncture économique dans laquelle elle intervient et du lieu où elle va se tenir

puisque les précédentes s'étaient toutes déroulées à Alger.

Le choix de se focaliser sur le dossier de la production nationale a été justifié par la conjoncture actuelle qui impose au pays de redoubler d'efforts en matière de développement économique hors hydrocarbures.

Donc, les deux partenaires, à savoir l'UGTA et le patronat doivent soutenir le gouvernement dans sa politique de relance économique qui doit passer par la substitution à l'importation en développant la production nationale. Le gouvernement mise essentiellement sur le secteur de l'industrie pour stimuler et conforter la production locale. Il est à souligner que le ministère de l'Industrie a identifié une quinzaine de filières stratégiques pour lesquelles des efforts supplémentaires doivent être déployés en matière d'investissement.

Il faut savoir que selon les chiffres du gouvernement le secteur industriel n'assurait, actuellement, que 40% des besoins du marché national. Après une amélioration durant le dernier trimestre 2014, l'activité industrielle a baissé dans le secteur public et a demeuré relativement stable pour celui du privé au 1^{er} trimestre 2015, selon une récente enquête de l'Office national des statistiques.

N. C.

Mohamed El Ghazi l'a déclaré hier à Tizi Ouzou

«Les mauvais payeurs seront poursuivis en justice»

Le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi a indiqué, hier, que près de 90% des bénéficiaires des différents dispositifs d'aide à la création de micro-entreprises ont réussi à monter leurs projets. Le ministre, qui s'exprimait sur les ondes de la radio locale de Tizi Ouzou où il était en visite de travail, a précisé que sur les 3 500 micro-entreprises créées par le biais de ces différents dispositifs, à savoir l'Ansej, la Cnac et l'Angem, pas moins de 90% ont réussi à lancer leurs projets, voire les développer. Il a, dans le même sillage, indiqué que le taux de remboursement des crédits octroyés à ces bénéficiaires de ces différents dispositifs est de 70%. S'agissant des promoteurs de micro-entreprises confrontés à des difficultés de rembourser leurs crédits, El-Ghazi a annoncé que le gouvernement est disposé à les accompagner en mettant en œuvre de mesures de soutien en leur direction comme l'acquisition des plans de charge, le rééchelonnement de leurs dettes et la formation et l'orientation. Tandis que à l'adresse des

«mauvais payeurs volontaires», le ministre a averti qu'ils seront poursuivis en justice pour détournement. Poursuivant son intervention sur les ondes de la même radio, le ministre a par ailleurs annoncé un quota supplémentaire au profit de la wilaya de Tizi Ouzou en matière de dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP). El-Ghazi n'a pas manqué de souligner que cette décision s'inscrit dans le cadre du programme d'amélioration des conditions d'accueil et la lutte contre la bureaucratie lancé par le gouvernement. S'agissant de la révision du code

du travail, le ministre a annoncé qu'une rencontre sur cette question avec les partenaires sociaux est prévue pour le mois d'octobre prochain afin d'arrêter une première mouture de ce nouveau code du travail. Enfin, animant un point de presse au siège de la wilaya, le ministre a fait part des instructions fermes de son département en direction des responsables locaux de son secteur pour améliorer davantage les conditions d'accueil et de la prise en charge des préoccupations des citoyens. Il est à noter qu'au cours de sa visite à Tizi Ouzou, le ministre a inspecté

plusieurs projets de son secteur en chantier notamment des travaux de réalisation de 24 logements FNPOS à Fréha (30 km à l'est de la wilaya), une micro-entreprise Ansej spécialisée dans la fabrication métallique, grues, échafaudages, poteaux dans la même ville, les sièges de la Cnac, de la CNR, de l'Anem et de la clinique ReinDyal dans la ville de Tizi Ouzou. Comme il a procédé à l'inauguration du nouveau siège de la Casnos et lancé en réalisation d'un nouveau siège du FNPOS dans la même ville.

Hamid M.

Rapport des USA sur la traite des personnes

Les observations erronées sur l'Algérie, un «non-événement»

La publication du rapport 2015 du département d'Etat américain sur la traite des personnes, rendu public le 27 juillet dernier, et qui comporte des observations erronées sur l'Algérie, est un «non-événement», a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères (MAE), Abdelaziz Benali Chérif. En réponse à une question au sujet du rapport 2015 du département d'Etat américain sur la traite des personnes, le porte-parole du MAE a déclaré que la publication de ce rapport est un «non-événement» et que «les allégations qui y sont énoncées de manière mécanique et répétitive, ignorent les valeurs du peuple algérien ainsi que les engagements assumés de bonne foi par toutes les autorités nationales compétentes». «En conséquence, il s'agit-là d'un exercice routinier qui ne saurait porter préjudice ni à l'image de l'Algérie sur la scène internationale ni à la qualité du dialogue entre l'Algérie et les Etats-Unis», a-t-il souligné. Le porte-parole a ajouté que les autorités algériennes «ont exprimé à la partie américaine leur position par les voix diplomatiques appropriées».

S.T.

M. H.

LA QUESTION DU JOUR

Le conseil d'Obama à ses amis du Golfe

Suite de la page une

Et advienne que pourra, dans la certitude où elles sont que toute réaction de l'Iran contre l'un ou l'autre des pays de la région ne fera qu'aggraver son cas. Une réaction de sa part équivaldrait en effet à une déclaration de guerre, or c'est précisément ce qu'elles recherchent : une guerre contre lui pour en finir une bonne fois pour toutes avec le danger qu'il est censé représenter pour elles. Le langage de l'Arabie saoudite quand il est question de l'Iran n'est pas moins guerrier que celui d'Israël sur le même sujet. D'évidence, Israël et ces monarchies veillent depuis quelque temps déjà à coordonner leurs politiques sur ce point. Il ne peut en aller autrement quand des Etats, a fortiori s'ils font partie de la même région, commencent dans la désignation d'un même ennemi principal. Et ce ne sont pas les derniers propos du président américain les engageant à se renforcer militairement qui vont leur faire changer d'optique et d'alliance. On aura rarement vu un chef d'Etat, d'une part tout faire pour rassurer des alliés inquiets des suites possibles d'un accord passé par son pays, et de l'autre conseiller vivement ces mêmes alliés d'accroître leurs capacités militaires. N'est-ce pas dire une chose et son contraire ? N'est-ce pas faire dans le double langage ? Certes, le conseil de Barack Obama sous-entend que le cas échéant ce serait l'Iran qui serait l'agresseur. Mais enfin, quand c'est le président des Etats-Unis lui-même qui tient pareil langage, et de surcroît au lendemain immédiat d'un accord censé désamorcer une crise explosive, on n'est en droit de se demander s'il n'est pas en fait en train d'encourager ses interlocuteurs à se préparer pour ce même affrontement dont il ne veut pas pour son pays. Ce qui d'ailleurs serait assez conforme à sa doctrine en cette matière, tout à l'opposé de son prédécesseur à la Maison-Blanche, très porté quant à lui à envoyer les troupes se battre sur des théâtres extérieurs. Armez-vous, préparez-vous à repousser une agression potentielle d'un Iran qui effectivement est un danger permanent pour votre sécurité, vous ne devez en aucun cas compter sur l'armée américaine pour faire votre guerre, ce temps est dépassé, il ne reviendra plus, l'Amérique a changé. Vous voilà avertis. Agissez en conséquence. Un peu à l'imitation de ce que vous accomplissez en ce moment même au Yémen.

Littoral de Chlef

Une présence plus accrue des services de la gendarmerie

■ Avec 120 km de littoral, Chlef se devait de sécuriser ses plages, ses lieux de repos qui ne se désertent presque plus. La gendarmerie met les bouchées doubles, en renforçant ses éléments pour sécuriser la saison estivale. Aucune plainte ou agression n'ont été signalées depuis le début de la saison estivale sur les plages qui continuent à attirer des millions de visiteurs, grâce à la sécurité qui y règne.

De notre envoyée spéciale à Chlef Louiza Aït Ramdane

Des camps de gendarmerie sont installés sur toutes les plages. Une fois le problème des loueurs de parasols réglé, il fallait que les gendarmes passent à la sécurité des personnes. En plus des camps, des patrouilles régulières sillonnent les parcours et les itinéraires menant vers les lieux de repos. Quelque 1 322 gendarmes sont mobilisés dans le cadre du plan Delphine mis en place depuis le début de la saison estivale pour veiller sur les biens et les personnes, selon le colonel Kebaili Mohamed Réda, commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Chlef. Le dispositif a été étendu aux villes côtières, où des patrouilles de la gendarmerie sillonnent les routes longeant le littoral pour surveiller les plages et faire respecter le code de la route, ajoute l'officier supérieur. On apprend également que cinq sections de sécurité et d'intervention (SSI), de la gendarmerie ont été récemment installées à Chlef, pour sécuriser la saison estivale. Elle vient renforcer le dispositif de sécurité mis en place par le groupement de la gendarmerie pour lutter contre la criminalité et le trafic de stupéfiants. Dotée des moyens humains et matériels nécessaires, elle permet à la fois de sécuriser davantage le tronçon routier et de dissuader les malfaiteurs à l'approche de la saison estivale. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan Delphine 2015 depuis le début de la saison estivale de l'année en cours, les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Chlef ont assuré la surveillance de 23 plages relevant de leur territoire, à travers 820 patrouilles. Parmi ces plages uniquement 3 plages sont surveillées 24h/24h. Pour le reste, des plages sont surveillées la journée et une moitié la nuit. 780 patrouilles sont mobilisées pour surveiller d'autres lieux de détente (forêts, restaurants,...). 1 520 barrages sont dressés pour organiser la circulation routière.

Nombreuses sont les personnes qui se rendent quotidiennement, principalement en période des grandes chaleurs, aux plages autorisées à la baignade, le long des 120 km de côtes chélifiennes. Le bilan de ce plan a fait ressortir des résultats et des chiffres largement satisfaisants. C'est ainsi que les gendarmes n'ont enregistré aucune plainte ou noyade, ni agression sur les plages.

Le commandant du groupe-

ment territorial de la Gendarmerie nationale de Chlef, fait savoir aussi qu'au niveau de la plage Decheria, 155 camps d'été implantés anarchiquement ont été délocalisés, le jeudi passé.

Ténès, une côte qui conserve sa beauté naturelle

À la côte de Ténès, les plages féériques restent à l'état sauvage. Un vrai régal pour les amateurs du calme et du grand bleu. Sur ce long littoral, qui s'étend de Damous, à l'Est, jusqu'à Dechmia, à l'Ouest, la beauté et la tranquillité des lieux est saisissante.

Durant la saison estivale, le rush des amoureux de la plage à Ténès est à son paroxysme. Cette année encore la plage attire de plus en plus d'estivants. Une affluence qui commence à être plus importante depuis le début de la saison estivale, selon des sources de la gendarmerie. Les estivants proviennent en grande partie des villes de l'intérieur de la wilaya, notamment de celles de Chlef, Boukadir, Oued Fodda et Ain Mérane,...

Le rush des estivants et la dense circulation sont expliqués par l'arrivée massive des vacanciers venus de toutes les régions



du pays, notamment de Ain Defla, Alger, Tizi Ouzou et de Béjaïa,...

À la plage de Bouchehal, dans la daïra de Béni-Haoua, plusieurs infrastructures de base, des lieux de détente pour les familles et leurs enfants, qui attirent de plus en plus de visiteurs locaux et étrangers, avec à la clé, plus de rigueur vis-à-vis des concessionnaires qui ont été chassés des rivages.

Toutes les dispositions ont été prises par les services concernés, notamment sécuritaires, pour permettre aux estivants de passer d'agréables vacances, a-t-on constaté sur place.

La location bat son plein et la



PHS/D. R.

réservation au niveau des hôtels et des complexes touristiques affiche complet. La location varie entre 2 500 DA et 8 000 DA. «Je viens d'Alger. Cette année j'ai opté pour les plages de Ténès. Une région magnifique et les plages sont surveillées, propres et calmes, contrairement à Alger. S'ajoute à cela, les facilités de la location. J'ai loué un appartement meublé à 2 500 DA. Deux choses qu'on ne trouvera pas en se rendant ailleurs», témoigne un jeune homme rencontré sur la plage.

Le seul inconvénient pour se rendre aux plages de Ténès est

plages. Le mausolée érigé à la mémoire de Mama Binet, ou «Ima B'nette» (mère des filles), une prétendue nonne échouée avec six autres et le reste d'une expédition vers les Amériques. La légende voudrait qu'elle ait été prise pour femme par le chef du village. Aujourd'hui, on lui a construit un mausolée, comme un marabout, sur les hauteurs du village, et que les passagers visitent. Près de 95 000 touristes ont visité ce site en 2014, indique le responsable du tourisme.

Cette côte paradisiaque vaut vraiment le déplacement pour admirer les merveilleuses plages, sites naturels et historiques.

Baisse de la criminalité et des accidents à Chlef

Le bilan présenté avant-hier, par le groupement territorial de la gendarmerie de Chlef, à la presse, a fait ressortir des résultats et des chiffres largement satisfaisants. Le taux de criminalité et d'accidents de la route a visiblement diminué durant les 7 premiers mois de l'année en cours. Cette baisse est expliquée par le colonel, Kebaili Mohamed Réda, commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Chlef, par la concentration des éléments de la gendarmerie dans les poches de criminalité, grâce à l'établissement de la carte de la criminalité de la région, sachant que la couverture sécuritaire des secteurs de compétence de la gendarmerie est estimée, selon la même source à un gendarme pour 600 habitants. La baisse de la criminalité est également due à la hausse des affaires traitées par les éléments de la gendarmerie estimée à 868 affaires soit un taux de 85,87% de l'ensemble des affaires, ajoute-il.

Près de 16 affaires sont en instruction au niveau des com-

munes, ajoute la même source.

Même constat pour les accidents de la circulation. Les gendarmes de Chlef ont relevé que ces derniers sont en baisse de moins de 100 accidents par rapport à la même période. Le taux le plus élevé des accidents a été enregistré sur l'autoroute Est-Ouest, indique l'officier supérieur.

Dans un bilan présenté, les unités dépendant du groupement ont enregistré et traité 988 affaires, dont 634 crimes et 354 délits, durant les sept premiers mois de l'année en cours. Les affaires de crimes et délits contre les personnes ont pris le dessus avec un chiffre de 226 affaires de crime relatives aux coups et blessures suite à des conflits entre les familles qui ont préféré recourir à la violence au lieu de la justice dont 230 individus furent arrêtés dans ces affaires. D'après le même bilan, la gendarmerie a eu à résoudre moins d'affaires par rapport à la même période de l'année écoulée. Sur les 1 021 personnes arrêtées, 50,44% sont des chômeurs. La tranche d'âge 18-28 ans représente 44,07%. De plus, les mêmes éléments ont également procédé, à la saisie de 59 psychotropes, 500 grammes de cocaïne et 334, 91g de kif traité, ainsi que l'arrestation de 53 personnes impliquées dans le trafic de drogue. Selon ces mêmes statistiques et s'agissant de falsification de monnaie, 265 030DA ont été saisis par la gendarmerie.

Après avoir précisé qu'en matière de lutte contre l'immigration clandestine, 53 personnes ont été arrêtées et 36 autres ont été expulsées, l'officier supérieur a ajouté que les éléments de la gendarmerie ont mis en lumière 02 affaires de trafic de véhicules qui ont abouti à l'arrestation de 02 individus et la saisie de deux véhicules.

L.A.R.

Concessionnaires automobiles

Le FCE propose des pistes pour la sous-traitance industrielle

■ Le Forum des chefs d'entreprise (FCE) a proposé des pistes dans une démarche d'orientation des concessionnaires automobiles, censés installer une activité industrielle d'ici trois ans, vers l'investissement dans la production de pièces de rechange.



Par Hassina B.

Dans sa contribution «pour l'émergence de l'économie algérienne», remise récemment au Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le FCE propose de conditionner l'importation de véhicules par la production, en Algérie, de pièces de rechange de première monte (R1), destinées à l'exportation vers les usines automobiles à l'étranger. Ceci aura pour avantage, explique l'organisation patronale, le transfert de technologie vers les entreprises algériennes et contribuera à équilibrer la balance des importations à terme. En vertu de l'article 52 de la loi de finances 2014, les concessionnaires exerçant en Algérie sont tenus d'investir, dans un délai de trois ans, dans une activité industrielle ou semi-industrielle en relation avec leur activité.

Cette condition, détaille le FCE, devra être effective en 2017 afin de permettre aux concessionnaires de préparer les sites de production, de mettre en place les plans de formation et le transfert du savoir-faire. «Chaque concessionnaire devra réaliser à terme une intégration de 20% de son chiffre d'affaires importé (au rythme de 5% par an sur quatre ans)», écrit encore le FCE dans son plaidoyer de 45 pages. Dans le même chapitre de l'industrie mécanique, le Forum propose d'exiger, à terme, «un passage à une activité de production de type CKD d'ici à 2020, comme déjà préconisé par Renault si les conditions sont réunies».

Dans cette activité, il est nécessaire de s'orienter rapidement vers le CKD (Complete Knocked-Down, ou complètement monté) au lieu du SKD (semi Knocked-Down, ou partiel-

lement monté), lit-on dans le même document. A cet effet, l'organisation appelle les autorités publiques à définir précisément les modalités d'application des dispositions de l'article 52 de la loi de finances 2014. Les propositions du FCE pour cette filière industrielle visent un double objectif : l'augmentation des exportations hors hydrocarbures et le développement d'un tissu industriel local de sous-traitance automobile. Concrètement, le plan de l'organisation pour le développement du secteur de la mécanique ambitionne de générer des recettes d'un milliard d'euros dans les prochaines années et de créer environ 15 à 20 000 postes d'emploi directs et indirects.

Élaborer une cartographie nationale du secteur industriel

En somme, les propositions du FCE pour le développement du secteur industriel visent à prioriser certaines filières coûtant cher en terme d'importation et disposant d'importants potentiels tels que les industries mécanique et agroalimentaire. Dans sa contribution, le FCE propose d'élaborer une «cartographie nationale» du secteur industriel devant définir ses potentialités, par filière et par région afin de redéployer l'économie du pays. Ce recensement du potentiel industriel devra servir, explique l'organisation patronale, d'outil pour élaborer la feuille de route du secteur dont elle vise porter la part de contribution dans le PIB à 15% à l'horizon 2018. «L'expansion de l'offre nationale

de produits industriels doit prendre appui d'abord sur une politique visant la substitution aux importations», note le FCE, citant trois secteurs «particulièrement porteurs» : l'agro-industrie, le médicament et le BTPH. Selon l'organisation patronale, il est nécessaire, pour promouvoir l'industrie agroalimentaire, de réaliser une «synergie amont/aval» afin de donner de la visibilité aux acteurs de la filière. «Le secteur industriel tourne, aujourd'hui, le dos au monde agricole alors qu'il est son principal partenaire», constate le FCE. «Il est urgent de construire les passerelles nécessaires entre ces deux secteurs vitaux de l'économie nationale», suggère-t-il. Pour l'industrie pharmaceutique, le FCE recommande d'encourager et de stimuler le secteur productif afin de rendre l'acte de produire plus attractif que celui d'importer. Aussi, l'organisation patronale souhaite le renforcement du principe de la préférence nationale dans le secteur du BTPH visant l'interdiction d'importation de produits fabriqués localement. Pour d'autres activités, le FCE suggère d'intégrer en amont la filière lait en priorisant les laiteries bancables dans l'affectation de grands périmètres fonciers en vue de la production de fourrages. Concernant l'industrie électronique et électroménagère, l'organisation patronale recommande de passer carrément à la fabrication de composantes électroniques au lieu de se contenter de l'assemblage. Un objectif qui ne peut être atteint, poursuit-elle, que si une synergie entre pouvoirs publics, entreprises, institutions financières et organismes

de formation et de recherche est mise en place afin de concevoir une vision commune et applicable. H. B.

Prix Le pétrole entame la semaine à moins de 52 dollars

LES PRIX du pétrole continuaient de reculer hier en cours d'échanges européens, plombés par un indicateur économique chinois décevant et des propos du ministre iranien du Pétrole sur les exportations d'or noir du pays. En début d'après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 51,05 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,16 dollar par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 70 cents à 46,43 dollars. Les cours du Brent, la référence européenne du brut, ont même plongé dans la matinée de lundi à leur plus bas niveau depuis le 30 janvier, à 50,85 dollars le baril, lestés par une production manufacturière morose en Chine au mois de juillet. Le WTI est tombé, également, à son plus bas niveau depuis le 23 mars 2015, à 48,76 dollars le baril. La production manufacturière chinoise a ainsi atteint en juillet son minimum en deux ans, selon une étude indépendante rendue publique lundi, confirmant l'essoufflement de la deuxième économie mondiale et deuxième plus gros consommateur de pétrole au monde. «Les données décevantes sur la production manufacturière en Chine se sont ajoutées aux inquiétudes sur un ralentissement de l'économie de ce pays, cependant il semble que de nouvelles mesures pour stimuler l'économie pourraient être à venir», estimait un analyste. Par ailleurs, les commentaires du ministre iranien du Pétrole Bijan Namdar Zanghaneh sur le futur niveau des exportations du pays ont renforcé la nervosité des investisseurs. «Il pense qu'elles vont augmenter de 500 000 barils par jour (bj) juste une semaine après la levée des sanctions, et qu'elles augmenteront de 1 million de barils (mbj) un mois après. Même si nous pensons que ce scénario n'est pas réaliste, cela contribue au déclin des prix du pétrole ce lundi», expliquaient les observateurs. R. E.

Ferroukhi rencontre l'Union nationale des paysans algériens

Nécessité de réunir et de fédérer tous les acteurs du secteur

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid-Ahmed Ferroukhi, a appelé à Alger à la mobilisation de tous les moyens du secteur en matière de coordination au niveau central local pour régler les problèmes auxquels font face les agriculteurs et les éleveurs. Ferroukhi a indiqué à cet effet que le ministère instruira les wilayas, les comités et les Chambres d'agriculture pour faire participer les agriculteurs aux débats pour qu'ils puissent exposer leurs préoccupations.

Lors d'une réunion avec le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) et des cadres du secteur, le ministre a évoqué notamment les questions liées à l'ouverture de l'investissement et au problème du foncier agricole.

Il a estimé à cette occasion que le secteur de l'agriculture est un domaine vaste qui nécessite une grande mobilisation pour pouvoir mettre en œuvre le plan quinquennal et les recommandations du Premier ministre pour l'organisation des filières agricoles et la production à l'horizon 2019.

Il a également insisté sur la formation des agriculteurs, notamment les jeunes. «Nous allons soutenir les jeunes agriculteurs dans les campagnes pour qu'ils soient la locomotive du secteur aux côtés des jeunes diplômés des universités et instituts».

Ferroukhi a en outre affirmé la disposition de son secteur à promouvoir le dialogue et la communication entre les agriculteurs, les organisations et le gouvernement afin de sortir avec des mesures à même d'alléger les charges sur les agriculteurs.

Pour sa part, le secrétaire général de l'UNPA, Mohamed Alioui, a présenté des propositions portant notamment sur la représentativité des paysans dans les commissions relevant du secteur agricole dont les Chambres d'agriculture.

Selon le secrétaire général de l'UNPA, l'agriculteur demeure marginalisé notamment en ce qui concerne le droit au logement rural et la couverture sociale et sanitaire, d'où le manque d'intérêt de la main-d'œuvre pour ce secteur. Le responsable a souligné la nécessité de garantir un seuil minimum et de plafonner

les prix pour éviter aux agriculteurs toutes pertes.

Concernant la reconversion du droit de jouissance perpétuelle en droit de concession, Alioui a fait part du refus catégorique des agriculteurs de payer une redevance au titre des exploitations agricoles avec effet rétroactif à partir de 1987.

Soulignant que la nouvelle loi amendée en 2010, prévoyant la conversion du droit de jouissance en droit de concession, abrogeait la loi n°19-87, il a précisé que les agriculteurs de 30 wilayas concernées étaient disposés à payer cette redevance avec effet rétroactif à partir de 2010.

70% d'actes de concession ont été établis et les 30% en suspens sont au niveau de la justice.

Le responsable a, par ailleurs, appelé à consacrer les périmètres irrigués à la céréalière et à soutenir les activités de production de lait comme priorité pour réduire de 80% les charges d'importation de ces produits.

Salem K./APS

Zemmouri/ Boumerdès

La sardine commercialisée à 600 DA le kg

■ La sardine pour grillade est commercialisée, hier, au marché de Zemmouri à 600 DA le kg et la sardine de petite taille est vendue entre 300 et 350 DA le kg. Selon un marin-pêcheur, cette dernière est interdite à la pêche et son auteur, l'armateur, est soumis à une forte amende et la saisie de la marchandise.

Par A.Kichni

Notre interlocuteur a ajouté que le poisson se fait de plus en plus rare sur le littoral de Boumerdès notamment sur l'axe entre l'oued de Boudouaou et Cap-Djinet. Une situation embarrassante que les responsables du secteur n'arrivent toujours pas à expliquer, hormis les chiffres en tonnes de la production. Les armateurs justifient l'absence en mer de la sardine, aux grondements et vibrations des moteurs gros cylindres par la flottille de pêche importante de plus de 90 sardiniers pour le seul port de Zemmouri El Bahri, qui fait fuir le poisson ou plonge dans les profondeurs sous-marine. Le prix de la sardine n'est pas stable, indique-t-on dans le milieu de la population locale et des estivants.

Les armateurs et les propriétaires d'embarcation (des sardiniers) indiquent que le poisson se fait rare. La raison pour laquelle le prix d'un casier d'un poids de 20 kg est vendu sur quai entre 4 000 et 7 000 DA et parfois plus pour atteindre en période hivernale le prix de 10 000 DA le casier. Néanmoins ajoutera-t-il, les prix affichés au niveau des poissonneries ou



dans les marchés sont exagérés. Les mareyeurs se donnent le mot pour fixer un prix en leur faveur.

Pour preuve, la dernière semaine du mois de ramadhan, la sardine n'a pas trouvé preneur sur les quais, le casier a été vendu à moins de 1 000 DA. Malgré cela, ils (mareyeurs) ont

fixé son prix à 200 DA le kg. Ainsi, la sardine, appelée des pauvres, aujourd'hui n'est pas accessible et à la portée de toutes les bourses. Par ailleurs, la région, faut-il le rappeler, est bien connue par son port de pêche de Zemmouri El Bahri ex-Courbet Marine spécialisé dans la pêche de la sardine. La pro-

duction halieutique, jadis, abondante de la sardine en cette période des mois de juillet et d'août, approvisionnait les nombreuses conserveries, pour ne citer que celle des frères Falcone, des Ferrigno, aujourd'hui abandonnés ou en ruines en l'absence d'activité.

A. K.

Laghouat

6 000 postes de formation disponibles pour la prochaine rentrée

Un total de 6 000 postes de formation sont actuellement disponibles et devront être exploités pour la prochaine rentrée de la formation (session de septembre), a-t-on appris de la direction locale de l'enseignement et de la formation professionnels (DEFP).

Ces places pédagogiques seront en majorité orientées vers les nouvelles spécialités de formation projetées, dont les énergies renouvelables, en vue de répondre, en termes d'offre de main-d'œuvre qualifiée, à la nature des projets de développement dont a bénéficié la wilaya, a expliqué le

directeur du secteur de la wilaya. Tahar Berberli a annoncé aussi l'ouverture, en prévision de la prochaine rentrée, de deux nouveaux instituts nationaux de la formation professionnelle au chef-lieu de wilaya, réalisés pour un coût global de 600 millions DA, dans le cadre des opérations inscrites au titre du dernier précédent programme quinquennal de développement (2010-2014).

La rentrée prochaine sera marquée par l'ouverture également de trois centres de formation à Laghouat, Aflou et Tadjemout, qui seront exploités dans les spécialités de l'agriculture et de l'énergie, pour répondre

aux besoins du marché de l'emploi de la wilaya. Ces nouvelles installations seront dotées des équipements et moyens pédagogiques nécessaires, en attendant leur décision de création et leur dotation en encadrement pédagogique et administratif.

Le secteur dispose, dans la wilaya de Laghouat, de 19 établissements de formation, dont un institut spécialisé de la formation professionnelle en gestion ainsi qu'un centre régional pour personnes aux besoins spécifiques, pour un effectif global actuel de plus de 10 000 stagiaires, selon la DEFP.

Lamine D./APS

Souk Ahras

Dotation quotidienne en eau potable de 140 litres/ jour avant fin 2015

La dotation quotidienne en eau potable dans la ville de Souk Ahras atteindra 140 litres/jour/personne après le parachèvement des travaux de réhabilitation de conduites du réseau de distribution, a-t-on appris auprès de la direction des ressources en eau (DRE).

La requalification du réseau permettra la hausse de la dotation, actuellement limitée à un jour sur quatre, a-t-on indiqué de même source, soulignant que l'augmentation du volume d'eau stocké dans le barrage d'Ain Dalia, estimé actuellement à 76 millions m³ après les récentes précipitations, favorisera également cette

hausse. L'opération de réhabilitation du réseau a ciblé un linéaire de 177 km répartis sur les quartiers Sidi-Mezghiche, El Alaouia, Faubourg, Ibn Rochd, 1.700 logements, la cité des Martyrs et le centre-ville où les déperditions ont atteint 30 et 40 % de l'eau disponible. La wilaya de Souk Ahras est alimentée actuellement depuis le barrage d'Ain Dalia qui assure également l'approvisionnement d'une partie des wilayas voisines, Tébéssa et Oum El Bouaghi et de celui de Foug El Khenga près d'oued

Charef destiné à l'irrigation, ainsi qu'à partir de forages de Taoura, a-t-on fait

savoir. Deux autres ouvrages hydrauliques sont en cours de réalisation, en l'occurrence le barrage d'Oued Mellègue, d'une capacité de 150 millions de m³, destiné à alimenter le complexe de transformation de phosphate d'Oued el Keberit, les communes d'El Aouinet et d'Ouenza (Tébéssa), les zones de Sidi Fredj et d'Ouled Abbas (Souk Ahras), ainsi que le barrage d'Oued Djedra (35 millions de m³) dont la réception est prévue pour l'année 2018, a-t-on souligné. Les travaux de réalisation du barrage d'Oued Leghnam, prévu dans la localité frontalière de Khedara d'une capacité de

43 millions m³, seront lancés au titre du programme quinquennal 2015-2019, a ajouté la même source, notant que cette infrastructure est destinée à alimenter les communes d'Ain Zena, de Khedara, d'Ouled Moumene, de Heddada et de Sidi Fredj.

La réalisation de ces nouveaux projets permettra de porter le nombre de barrages dans la wilaya à cinq ouvrages et d'alimenter les différentes communes de cette région en H24 à l'horizon 2018, a-t-on précisé à la DRE.

N.T./APS

Formation professionnelle Dix-sept nouvelles spécialités dans la wilaya de Bordj-Bou-Argeridj

LE SECTEUR de la formation professionnelle de la wilaya de Bordj Bou Argeridj offrira pour la prochaine rentrée prévue en septembre, 17 nouvelles spécialités, a-t-on appris de la direction du secteur.

La directrice du secteur, Djazira Imtineane, a indiqué, lors d'une rencontre d'information tenue au siège de la direction de wilaya consacrée aux préparatifs de la prochaine rentrée de la formation professionnelle, que ces nouvelles spécialités constituent une nouveauté dans la nomenclature, à l'instar de techniciens supérieurs en topographie, en environnement ou en agriculture. Les stagiaires qui opteront pour ces spécialités, auront l'opportunité d'effectuer un stage pratique d'une durée d'une semaine à deux mois, a précisé la même source, soulignant que plus de 2 000 nouveaux postes seront créés dans le cadre d'accords conclus entre la direction du secteur et plusieurs organismes.

En outre, quelque 10 000 places pédagogiques seront disponibles dont plus de 3 mille places pour l'apprentissage, 2500 dans le résidentiel et 500 places pour la femme au foyer, tandis que 450 places pédagogique seront créées dans le cadre des formations contractuelles dans les établissements pénitentiaires, menuiserie aluminium, cuisine, couture, coiffure et autres. La directrice du secteur a, à cette occasion, appelé les jeunes désirant bénéficier d'une formation à se rapprocher du siège de la direction pour les informations nécessaires. La formation professionnelle dans la wilaya compte 19 établissements de formation avec une capacité d'accueil de 5000 places pédagogiques dont 2 instituts nationaux spécialisés et 17 centres de formation professionnelle, en plus de 11 centres privés.

R.R.



Ould Khelifa a propos de la lutte du peuple sahraoui

«Le soutien de l'Algérie repose sur les principes de sa politique extérieure»

■ Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a affirmé à Alger que le soutien de l'Algérie à la lutte du peuple sahraoui «reposait sur les principes immuables de sa politique extérieure».

Par Ahmed O.

Lors d'une audience accordée à une délégation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) conduite par le wali de la ville d'Al Ayoun, Hama El Bounya, M. Ould Khelifa a souligné que «la question du Sahara occidental est une question de décolonisation selon les résolutions onusiennes et décisions internationales» et que l'Algérie «soutient le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément à la légalité internationale», indique un communiqué de l'APN. «Cette position immuable émane de la Déclaration du 1^{er} novembre qui insiste sur la libération des peuples du colonialisme», a-t-il ajouté. «Le soutien de l'Algérie à la lutte du peuple sahraoui repose sur les principes immuables de sa politique extérieure et par conséquent sa position ne vise qu'à soutenir une cause juste afin de permettre à un peuple d'exercer son droit à l'autodétermination conformément aux résolutions onusiennes pertinentes», a-t-il poursuivi. M. Ould Khelifa a, en outre, souligné le «soutien de l'APN à la cause sahraouie dans tous les fora parlementaires inter-

nationaux et régionaux». Il a, à cette occasion, salué l'initiative de la commune d'Alger-Centre visant à raffermir les liens fraternels entre les représentants des deux peuples et l'échange d'expériences et de vues en matière de gestion locale.

Pour sa part, le wali d'Al Ayoun s'est dit fier de la position de l'Algérie en faveur de la cause sahraouie, soulignant que le peuple sahraoui demeurera entièrement reconnaissant au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et pour les efforts consentis par l'Algérie. Le wali a évoqué les différentes étapes de la lutte du peuple sahraoui, soulignant que le peuple qui a pu grâce à sa lutte imposer la reconnaissance internationale de son droit à l'autodétermination, espère que la communauté



internationale puisse exercer des pressions sur le Maroc pour l'obliger à respecter la légalité internationale. Le responsable a déclaré à la presse nationale, en marge de l'audience, qu'«il avait fait part au président de l'APN de certaines réalités concernant la situation dans la région, notamment les manœuvres marocaines et le rôle du Makhzen dans la trafic de drogue et la contrebande». Par ailleurs, le responsable sahraoui a indiqué que le jumelage entre la commune d'Alger-Centre et la ville d'El Ayoun «a com-

mencé ces dernières années à connaître une nouvelle dynamique». La visite de la délégation sahraouie en Algérie intervient dans le cadre de la semaine de fraternité et de solidarité avec le peuple sahraoui et en application au protocole de coopération et de jumelage entre les deux communes algérienne et sahraouie. La délégation était accompagnée du président de l'Assemblée populaire communale d'Alger-Centre, Abdelhakim Betache.

A.O./APS

Lancement d'une campagne contre l'exploration de San Leon

Plusieurs associations et organisations nationales et internationales ont lancé une campagne à Stockholm pour dénoncer les opérations d'exploration illégales menées par la société irlandaise basée en Irlande, San Leon, dans les territoires occupés du Sahara occidental. La campagne, qui a été annoncée depuis une semaine, est une poursuite et un soutien de la grande campagne de condamnation nationale et internationale

pour exiger à cette société de revenir sur sa décision et de retirer immédiatement du territoire sahraoui. La partie du Sahara occidental occupée par le Maroc est exposée à l'exploitation systématique par de nombreuses sociétés étrangères, en complicité avec l'occupant marocain qui ignore la doctrine et les résolutions de l'ONU qui considèrent le Sahara occidental en tant que territoire non autonome, rappelle-t-on.

A.O.

Tunisie

Parachèvement du dialogue national sur la réforme du système éducatif

«Le dialogue national sur la réforme du système éducatif a pris fin aux niveaux régional et local», a indiqué à la TAP, Mokhtar Khalfaoui, porte-parole officiel du ministère de l'Education. Khalfaoui a fait savoir que les travaux sont en cours pour tirer les conclusions des rapports régionaux et locaux et formuler les recommandations finales au niveau central.

«Ces recommandations seront inscrites dans un livre blanc pour en tenir compte lors de l'élaboration des nouveaux programmes scolaires et du nouveau système d'évaluation ainsi que du temps scolaire et du système d'évaluation». Il est prévu que ce document soit prêt avant la prochaine rentrée scolaire, selon Khalfaoui.

Ennahdha appelle à la nomination de compétences intègres

Le Conseil de la Choura du mouvement d'Ennahdha a appelé le gouvernement à la nomination de compétences nationales intègres et honnêtes dans les hautes fonctions. Dans une déclaration publiée à l'issue de la 38^e session ordinaire du Conseil de la Choura, organisée du 1^{er} au 3 août dans la

banlieue nord de Tunis, Ennahdha a appelé toutes les forces vives de la Nation à contribuer à la réussite de la conférence nationale sur le terrorisme, prévue en octobre prochain. «L'objectif est de mettre en place une stratégie nationale globale de lutte contre le

terrorisme surtout après l'adoption par le Parlement du texte de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent», lit-on dans le texte de la déclaration.

N.T./Agences

Libye

Le gouvernement remet 8 terroristes recherchés aux autorités tunisiennes

Une source sécuritaire a déclaré à l'agence TAP que 8 Tunisiens recherchés par la justice tunisienne ont été livrés, hier, par les autorités libyennes officielles au niveau du poste frontalier de Ras Jedir. Ils ont été remis, par la suite, aux unités spécialisées à Tunis.

Selon la même source, il s'agit d'extrémistes religieux soupçonnés d'appartenir à des groupes terroristes, ajoutant que les jeunes, originaires de Dhehiba qui s'étaient dirigés récemment vers la Libye, ne figurent pas parmi ces suspects. Par ailleurs, le jour-

nal britannique *The Times* a indiqué que l'armée britannique a commencé les préparatifs pour participer à une opération internationale de grande envergure contre Daesh en Libye.

Le but de cette opération est de garantir la stabilité dans ce pays. L'opération sera lancée, selon le journal, une fois le gouvernement de coalition formé en Libye.

Des forces italiennes, françaises, espagnoles, allemandes et des Etats-Unis doivent participer à cette opération, a indiqué le journal. Le Conseil de sécurité de l'ONU doit examiner une

demande d'intervention en Libye qui permettra la formation et l'encadrement de forces libyennes. Des unités d'élite formées par les forces américaines et britanniques seront prêtes à lutter contre le terrorisme dans ce pays en coopération avec les forces libyennes, a ajouté le journal.

Des avions de chasse américains et français doivent participer à cette opération. Une source du gouvernement britannique a déclaré qu'il y a une possibilité de commencer les opérations vers la fin du mois d'août.

TAP

Mauritanie Signature d'un protocole d'entente avec l'université de Ningxia

L'UNIVERSITÉ de Nouakchott et l'université chinoise de Ningxia ont signé à Nouakchott, un memorandum d'entente de coopération. Le document stipule que les deux universités conviennent de coopérer dans les domaines des étudiants, des professeurs, de l'échange de visites entre les responsables des deux établissements, de renforcement de l'enseignement de la langue chinoise dans l'université de Nouakchott et de l'envoi d'étudiants chinois en Mauritanie pour des études en langue arabe. L'accord a été signé, du côté mauritanien, par le vice-président de l'université de Nouakchott, chargé de la recherche scientifique et de la coopération internationale, président par intérim de l'université de Nouakchott, et du côté chinois par le directeur de l'Académie chinoise pour l'enseignement supérieur. Les deux parties ont en outre examiné les mécanismes de nature à permettre l'exécution et le suivi de l'accord. Le memorandum avait été paraphé au cours d'une visite effectuée par le président de l'université de Nouakchott à l'université chinoise de Ningxia, le 27 avril dernier. L'université de Ningxia est située dans les régions chinoises à majorité islamique. Elle s'intéresse à l'enseignement de la langue arabe par le biais de la faculté des langues en son sein. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du doyen de la faculté des lettres et des sciences humaines à l'université de Nouakchott, de son adjoint, du chef de la division de la langue anglaise, du coordinateur de la filière chinoise à la faculté et du secrétaire général de l'université chinoise de Ningxia.

R.M.

Nigeria

180 otages de Boko Haram libérés lors d'une opération militaire

■ L'armée du Nigeria a annoncé dimanche soir avoir libéré 178 otages de Boko Haram dont 101 enfants et avoir capturé un commandant du groupe islamiste au cours d'une opération militaire.

Par Ali O.

Dimanche dans la journée, l'armée nigérienne a aussi déclaré avoir mené des frappes aériennes sur le village de Bita, non loin de la forêt de Sambisa, où Boko Haram s'apprêtait à lancer une offensive. «De nombreux» islamistes ont été tués, a précisé l'armée, sans plus de détails.

«L'armée nigérienne a mené une offensive vers Aulari, sur l'axe menant à Bama», à 70 km au sud de Maiduguri, la capitale de l'État de Borno et la plus grande ville du Nord-Est, a déclaré Tukur Gusau, un porte-parole de l'armée, dans un communiqué.

«Durant cette opération, 178 personnes retenues en otage par les terroristes ont été sauvées dont 101 enfants, 67 femmes et 10 hommes (...). De plus un commandant des terroristes de Boko Haram a été capturé vivant», a-t-il ajouté.

L'armée nigérienne a déjà annoncé avoir libéré des centaines de femmes et d'enfants retenus captifs par Boko Haram, ces derniers mois, notamment dans la forêt de Sambisa, un des repaires historiques du groupe islamiste désormais affilié à l'organisation État islamique (EI).

Plus tôt cette semaine, l'armée a annoncé avoir libéré 30 otages dont 21 enfants et sept femmes près de Dikwa, à quelque 90 km à l'est de Maiduguri, puis 59 otages, dont 29 femmes et 25 enfants au cours d'une autre opération près de Konduga, une ville également située sur l'axe qui relie Maiduguri à Bama.

Les attaques islamistes se sont, elles, poursuivies, ce week-end, dans l'État de Borno: 13 personnes ont été abattues dans la nuit de samedi à dimanche à Malari, un village proche de Konduga.

Les assaillants, qui venaient sans doute de la forêt de Sambisa, selon un milicien qui combat Boko Haram aux côtés de l'armée, ont brûlé des maisons et des boutiques de ce village dans ce qui ressemblait à une «mission de vengeance», a rapporté un témoin, suite à des dénonciations.

Samedi plus au nord, la ville de Gamboru, située sur la frontière camerounaise, a aussi été attaquée par des islamistes qui y ont brûlé de nombreuses maisons, selon des témoins de villages alentours. Umar Babakalli, un habitant de Gamboru réfugié dans la ville voisine de Fotokol, au Cameroun, depuis plusieurs



mois, a dit avoir vu «des colonnes de fumées» s'échapper du centre de Gamboru samedi et dimanche, puis «deux avions de

combat» se sont mis à encercler la ville, «sans qu'il y ait de signes de bombardement», et les incendies ont cessé, a-t-il rapporté à

l'AFF. On ignore si ces incendies ont fait des victimes mais selon Babakalli, «il n'y a plus d'habitants» à Gamboru, une ville tombée sous contrôle islamiste il y a plusieurs mois puis reprise par l'armée tchadienne en février, mais qui a fait depuis l'objet de nombreuses attaques.

L'insurrection du groupe islamiste Boko Haram et sa répression par les forces de l'ordre nigériennes ont fait plus de 15 000 morts depuis 2009.

Une nouvelle vague de violences frappe le nord-est du Nigeria depuis l'investiture, le 29 mai, du président Muhammadu Buhari, qui a érigé en priorité la lutte contre les islamistes. En deux mois, plus de 800 personnes y ont été tuées.

Cette vague s'est étendue au Tchad et au Cameroun voisins, touchés à leur tour, ces dernières semaines, par des attentats-suicide meurtriers inévités sur leur sol. **A. O.**

Moyen-Orient

En tournée, Kerry vante l'accord sur le nucléaire iranien

Le secrétaire d'État américain John Kerry a assuré dimanche au Caire que l'accord sur le nucléaire iranien renforcerait la sécurité des pays arabes, lors d'une tournée au Moyen-Orient destinée à rassurer les alliés de Washington inquiets des ambitions de Téhéran. Kerry était d'abord en Égypte samedi et dimanche pour relancer le «dialogue stratégique» entre les deux partenaires aux relations tumultueuses et il a demandé au Caire de concilier lutte antiterroriste et protection des libertés.

Le chef de la diplomatie américaine est ensuite arrivé dimanche soir à Doha pour une réunion hier avec ses homologues des États sunnites du Golfe: il tentera d'apaiser leurs craintes suscitées par le règlement historique scellé le 14 juillet à Vienne entre Téhéran et les grandes puissances.

«Il n'y a absolument aucun doute, si l'accord de Vienne est entièrement appliqué, l'Égypte et tous les pays de cette région seront plus en sécurité (...) comme ils ne l'ont jamais été», a affirmé Kerry devant la presse au Caire.

Les monarchies du Golfe et l'Égypte se méfient des ambitions régionales de l'Iran chiite. L'Arabie saoudite, rivale de Téhéran, a toutefois exprimé son soutien à l'accord. «Les États-Unis et l'Égypte reconnaissent que l'Iran est engagé dans des activités déstabilisatrices dans la région, et c'est pour cela qu'il est si important de s'assurer que le programme nucléaire iranien demeure entièrement pacifique», a argumenté Kerry, principal artisan du compromis de Vienne. Au même moment, dans une déclaration télévisée, le prési-

dent iranien Hassan Rohani affirmait que l'accord nucléaire allait créer un «nouveau climat» pour régler des conflits comme au Yémen et en Syrie.

A Doha, Kerry aura aussi une rencontre tripartite hier avec ses homologues russe et saoudien, Sergueï Lavrov et Adel al-Jubeir, pour parler surtout du conflit syrien, a confié un diplomate américain.

Au Caire, John Kerry s'est entretenu avec le chef de l'État égyptien Abdel Fattah el-Sissi et a co-présidé avec son homologue Sameh Choukri le «dialogue stratégique» annuel qui n'avait pas eu lieu depuis 2009.

Dans un communiqué commun, les deux alliés, aux relations tendues depuis la révolution de 2011, ont assuré «s'être mis d'accord pour poursuivre une coopération étroite afin d'améliorer leur sécurité commune et lutter contre le terrorisme et l'extrémisme.»

De fait, Washington et Le Caire se sont plus ou moins rabaissés grâce à la reprise en mars de l'assistance militaire américaine de 1,3 milliard de dollars par an. Les États-Unis ont ainsi annoncé jeudi la livraison à l'Égypte de huit avions de combat F-16, sur les 12 promis par le président Barack Obama.

C'est «essentiel pour la lutte contre le terrorisme», a plaidé John Kerry, jugeant que les deux alliés «retrouvaient une base plus solide pour leur relation».

Depuis des mois, Égyptiens et Américains s'alarment de l'insurrection jihadiste dans le nord de la péninsule égyptienne du Sinaï, un bastion du groupe Ansar Beit al-Maqdess qui s'est rebaptisé «Province du Sinaï» pour marquer son allégeance au

groupe État islamique (EI). Les attentats visant les forces de sécurité se sont multipliés depuis 2013 et des centaines de policiers et de soldats ont été tués dans ces attaques.

Mais John Kerry a mis en garde le régime Sissi qui mène une terrible répression contre les partisans des Frères musulmans de l'ancien président islamiste Mohamed Morsi, renversé en juillet 2013 et condamné à mort: il faut, a-t-il souligné, que le géant arabe trouve un «équilibre» entre la lutte anti-jihadiste et la «protection des droits de l'homme».

Car depuis la chute du régime Mubarak en 2011, les Américains sont confrontés à un dilemme en Égypte: veiller à leurs impératifs sécuritaires tout en dénonçant les atteintes aux libertés politiques.

Devant le président Sissi, Kerry a insisté sur «l'importance de la liberté de la presse», selon un diplomate américain, et le secrétaire d'État a lui-même reconnu des «tensions» entre Washington et Le Caire sur les questions des droits de l'homme.

Un tribunal égyptien a justement reporté dimanche au 29 août son verdict dans le procès de trois journalistes-Australien, un Canadien et un Égyptien-de la chaîne qatarie Al-Jazeera, dont la première condamnation à des peines de prison avait provoqué un tollé international.

Sans évoquer ces cas particuliers, le ministre Choukri a toutefois jugé que des journalistes emprisonnés en Égypte étaient pour «leur implication dans une activité terroriste».



Points chauds

Sabotage

Par Fouzia Mahmoudi

Jean-Marie Le Pen qui mène depuis quelques mois une véritable guerre d'usure contre sa fille, semble prêt à toutes les déclarations pour rester au centre de l'intérêt des médias. Ainsi, le fondateur et président d'honneur du Front national, adversaire politique de longue date de l'ancien chef de l'État, a reconnu à ce dernier certaines qualités qu'il n'a pas hésité à énoncer. Le Pen père en est persuadé, en politique prévaut la «stratégie du choc». Mieux vaut avoir une mauvaise presse que rien du tout pour un personnage public. Une position dont il n'a jamais dévié et qui l'a même conduit à une guerre frontale contre sa fille Marine Le Pen. Selon l'hebdomadaire *Le Point* paru jeudi, Jean-Marie Le Pen a trouvé confirmation de la validité de sa stratégie chez l'un de ses plus fervents adversaires. Selon le patriarche: «Ni Alain Juppé ni François Fillon n'ont de lien charnel avec les militants, contrairement à Sarkozy». Un avantage sur lequel compte d'ailleurs s'appuyer l'actuel président des Républicains pour gagner la primaire de la droite en 2016. «Il faut reconnaître que Sarkozy est un orateur formidable, il captive son auditoire et a le talent de susciter la satire... Il a compris une chose: qu'on parle de lui en bien ou en mal, l'essentiel c'est qu'on parle de lui!», estime encore le fondateur du FN. Une stratégie éprouvée par Jean-Marie Le Pen tout au long de sa carrière, marquée par divers scandales et outrances sur la Seconde Guerre mondiale notamment. En vantant les mérites de l'ancien chef de l'État, Jean-Marie Le Pen donne du crédit au principal adversaire à droite pour Marine Le Pen dans la course à l'Élysée: depuis mai dernier il ne souhaite d'ailleurs plus la victoire de sa fille. Surprenante au premier abord, cette affabilité de Jean-Marie Le Pen est également un retour de compliment. En effet de son côté Nicolas Sarkozy a lui aussi vanté les qualités du père pour dénigrer la fille: «Avec Marine Le Pen, c'est physique! Je la déteste... Elle est épaisse (...) Cette voix éraillée... On dirait un soudard!», aurait-il lâché en privé, selon le *Point*. «Je revendique le délit de sale gueule. Avec son père, c'était différent. Marine Le Pen, c'est son père, la culture en moins». Reste à savoir si Le Pen essaie de provoquer une réaction chez sa fille ou s'il est sérieusement décidé à saboter sa prochaine campagne présidentielle en commençant dès maintenant à investir le champ médiatique que cela soit pour la critiquer elle et son équipe ou pour complimenter ses adversaires.

F.M.



Exposition de Kaci Ould Aïssa à Alger

«J'aime l'effet de la lumière naturelle sur le visage»

■ Le hall du centre culturel Kateb-Yacine d'Alger-Centre est garnie avec une quarantaine d'œuvres du jeune photographe Kaci Ould Aïssa. Ce photographe d'art ne cesse de prouver son talent et offrir aux amoureux de la photo le plaisir de découvrir des cultures différentes. Cette exposition qui se poursuit jusqu'au six août se veut une occasion pour rendre hommage et défendre la cause des réfugiés sahraouis à Tindouf.

Par Abla Selles

Quelques clics sur un appareil photo en plein camp de réfugiés sahraouis à Tindouf étaient suffisants pour que la talentueux photographe Kaci Ould Aïssa défende la cause du peuple sahraoui d'une façon très civilisée. Il s'agit d'un reportage photographique que ce jeune de trente et un ans a voulu partager avec le public afin de rendre hommage à la femme sahraouie et mettre la lumière sur le pénible quotidien de cette population. «Cette exposition est le fruit de dix jours dans un camp de réfugiés sahraouis baptisé Boudjdour. C'était une belle expérience où j'ai découvert la vie de cette population de près et je voulais la partager avec le public».

Intitulée «Istikbal 27-50 mm», cette exposition regroupe une quarantaine d'œuvres. Ces dernières sont à découvrir au centre culturel Mustapha-Kateb d'Alger-Centre. A propos du choix du titre, Kaci Ould Aïssa explique que «Istikbal» est le premier mot qu'il a écouté dans ce camp de réfugié sahraoui. «Au début, je n'ai pas compris ce que signifie le mot Istikbal pour cette population. On m'a expliqué après qu'ils étaient en train de signaler qu'un étranger a besoin d'ébergement (famille d'accueil). Le numéro 27 est par rapport à la date du jour où j'ai mis les pieds dans le camp Boudjdour (27 février). Quant à 50 mm, c'est l'optique de l'objectif de mon appareil photo utilisé pour toutes les photos de cette exposition».

Les photos exposées présentent dans la majorité des portraits de femmes actives dans la vie sociale ainsi que des scènes de vie. Le visiteur peut découvrir des portraits de femmes de toutes tranches d'âge avec un large sourire et un regard plein de courage et d'ambition. Une



Kaci Ould Aïssa, photographe d'art



PFDK

directrice d'école primaire, une sage-femme ainsi qu'une femme active dans le mouvement associatif démontrent la fierté de la femme sahraouie et sa profonde croyance à la réussite de sa cause nationale. «Le rôle de la femme sahraouie dans le développement et l'évolution de la vie sociale dans le camp est énorme. Je m'attendais à trouver une population détruite mais ce n'est pas le cas du tout. La femme est là pour instruire des générations, pour guérir des malades et pour faire entendre la voix du camp à l'étranger. Ces femmes sont courageuses et bien organisées».

Kaci Ould Aïssa, ce photographe autodidacte de formation, a construit une nouvelle idée sur les réfugiés sahraouis à Tindouf. «La simplicité de la vie, le courage et rôle de la femme sahraouie dans la gestion et le

développement social m'ont beaucoup marqué vu les conditions de vie et le manque de moyens», ajoute-t-il.

Le talentueux Kaci Ould Aïssa nous mène aussi à découvrir le quotidien des gens dans le camp Boudjdour. Il a assisté à la rentrée scolaire et il était émerveillé par la prise de conscience de la population de l'importance de l'école. «Je m'attendais à rencontrer les enfants lors du premier jour de la rentrée scolaire mais c'était pas le cas. Ce sont les femmes qui sont venues pour nettoyer l'école et participer aux préparatifs de la rentrée scolaire. Elles étaient solidaires et très heureuses de prendre part aux différentes tâches». Les émotions de ces femmes et leur courage malgré les pénibles conditions de vie sont traduites dans les photos exposées.

L'exposition démontre que les réfugiés sahraouis à Tindouf ne vivent pas seulement des moments de détresse mais aussi d'agréables moments en famille et entre amis. L'œuvre intitulée «Henné, le jeu Siga, Les artistes et Sourires» témoigne la continuité de la vie et l'optimisme de cette population à un avenir meilleur.

Interrogée sur les raisons pour lesquelles les photos exposées sont des portraits, Kaci Ould Aïssa a déclaré : «J'aime l'effet de la lumière naturelle sur le visage». «La lumière naturelle a un effet très spécial sur n'importe quelle photo. Elle lui donne plus de vie et transmet le réel sans éviter les détails». D'ailleurs pour lui, «la photo est une seconde mémoire».

Pour ses prochains projets, Kaci Ould Aïssa affirme qu'il

aime la culture de chaque ville du pays et il compte lui consacrer d'autres expositions. «J'ai été à Timimoun en stop et j'ai exposé ces photos à Londres en 2013 dans le cadre de la semaine culturelle de Timimoun». La prochaine exposition de ce talentueux photographe est d'exposer des photos sur la culture kabyle. Il est à noter que le jeune photographe Kaci Ould Aïssa est autodidacte de formation. Sa passion pour la photographie lui a permis d'évoluer dans ce métier et de se faire une carrière professionnelle brillante. Il a même été un des jurés de la cinquième édition du Salon de la photo insolite.

A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Nouveau théâtre de verdure de Timgad (Batna)
Jusqu'au 6 août :
37e édition du Festival international de Timgad.

Théâtre plein air chakroun Hassni d'Oran
Jusqu'au 4 août :
Festival local de la chanson oranaise

Galerie d'art Asselah
Jusqu'au 10 août :
Exposition de l'artiste Hachemi Ameer, sous le thème : «Anamorphoses et certitudes».

Complexe culturel Abdelwahab Salim (Chenoua-Tipaza)
Jusqu'au 15 août :
Exposition de peinture «Lumières du Sud» de Salim Bouhali.

Maison de la culture Ahmed Aroua (Koléa)
Jusqu'au 6 août :
7e édition du Festival culturel maghrébin de la chanson andalouse.

Coup-franc direct



Le MCA s'est piégé

Par Mahfoud M.

Le Mouloudia d'Alger récolte les fruits du bricolage dans l'opération de recrutement avec ce qui se passe avec l'attaquant éthiopien, Salaheddine, qui n'a pas rejoint le groupe jusqu'à maintenant pour prendre part aux entraînements et préparer la nouvelle saison. En effet, les dirigeants du Doyen ne se sont pas renseignés auprès de qui de droit pour savoir si ce joueur avait vraiment un tempérament de professionnel ou non. Si les responsables du club algérois avaient pris toutes leurs dispositions et recueilli les informations escomptées, ils se seraient aperçus que ce dernier ne pouvait vraiment pas apporter le plus attendu de lui sur le plan professionnel au moins, étant donné qu'un joueur qui ne participe pas au stade de l'intersaison n'est pas vraiment un joueur qui espère réussir une belle saison. En plus, ce dernier n'a même pas daigné appeler ses dirigeants pour les avertir de sa longue absence, lui qui a outrepassé les dix jours qui lui étaient accordés pour faire son déménagement. Le club algérois s'est pris dans son propre piège, alors que les dirigeants pensaient qu'ils tenaient à l'élément qui leur manquait pour jouer les premiers rôles en championnat. Cela prouve encore une fois qu'on navigue à vu d'œil au Mouloudia et qu'il n'y a aucune stratégie de recrutement. **M. M.**

Championnat national du 20 km marche Medjber (Arbaâ) et Bariza Ghezlani (ASSN) vainqueurs

Les athlètes Hicham Medjber (Arbaâ) chez les messieurs et Bariza Ghezlani (AS Sûreté nationale) en dames ont remporté le 20 km marche au stade annexe du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), comptant pour le championnat d'Algérie d'athlétisme. Medjber a couru l'épreuve en 1h 32: 33, devant le sociétaire de l'ASSN, Aymen Sabri (1h38:09) et Mohamed Fateh Medour (CA Barika) en 1h 40:23.



Chez les dames, la sociétaire de l'ASSN, Bariza Ghezlani s'est adjugée le titre national, en parcourant le 20 km marche, en 1h49:32, devant Nedjima Larbi Bacha (ESA Béjaia) en 1h55:45 et Badria Bakour (ASFJ Béjaia) en 2h02:47. Le championnat national du concours du marteau a donné lieu à la domination des athlètes de la wilaya de Béjaia chez les messieurs et les dames.

Chez les messieurs, le concours a été remporté par Maamar Abdelouhab (EC Béjaia) avec un jet de 59,45m, devant Lounis Amari (MB Béjaia) avec un jet de 52,38 m et Hocine Bouatia (MB Béjaia) avec 45,93m.

Le titre national chez les dames est revenu à la sociétaire du MB Béjaia, Zouina Bouzebra (58,10 m), devant Zahra Tatar (ASJ Béjaia) avec un jet de 46,97 m et l'autre athlète de Béjaia (AMC Béjaia), Yasmine Talbi

(45,33 m). Pour le chargé des équipes nationales à la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Abdelkrim Sadou les résultats réalisés «ne sont pas reluisants». «Les résultats enregistrés sont faibles et pas du tout reluisants.

Ils ne peuvent être expliqués ni par la chaleur ni par le fort taux d'humidité», a-t-il estimé, selon la cellule de communication de la FAA.

Le chargé des équipes nationales d'athlétisme a précisé que «même s'il s'agit d'un championnat national où il est question de gagner des titres, il était attendu beaucoup plus de la part des internationaux qui ont bénéficié de plusieurs stages de préparation».

Le technicien a tenu à rappeler que les conditions climatiques ne seront pas meilleures au Congo, où se dérouleront les Jeux africains-2015 en septembre prochain.

Premières entorses à la programmation CRB-MCA hors Alger, Le RCA ne jouera pas à Larba

Il semblerait que la LFP n'arrive pas encore à maîtriser la programmation du championnat avec des énièmes changements, avec la particularité que cela débute, cette fois-ci, dès l'entame de la compétition nationale. En effet, la Ligue songe sérieusement à changer le lieu du déroulement du derby qui opposera le CR Belouizdad au Mouloudia d'Alger.

Par Mahfoud M.

En effet, prévu au stade olympique du 5-Juillet qui retrouvera l'ambiance des grands matches après avoir été retapé, le match pourrait être joué ailleurs et certaines sources affirment qu'il se pourrait qu'il se joue au stade Tchaker de Blida, surtout que ce dernier devrait contenir les supporters des deux formations.

La raison de cette décision serait liée au fait que les alentours du stade et notamment les parkings qui devraient contenir les véhicules des fans qui se déplaceront sont occupés par le village des jeux créé par la DJSL de la wilaya d'Alger et qui profite aux enfants.

Ne voulant pas perturber cette activité, il se pourrait que la rencontre se joue hors d'Alger. Cela risque de vexer les deux équipes et leurs supporters qui souhaitent tant revenir au stade du 5-Juillet fermé depuis plus d'une année pour des travaux qui ont touché les gradins et la pelou-



Mouloudéens et Belouizdads souhaitent jouer au stade du 5-Juillet

se. Par ailleurs, on croit savoir que le stade de Larbaâ ne sera pas homologué pour cette saison, ce qui est un coup dur pour la formation du RCA qui souhaitait continuer à jouer sur son antre. Ainsi, le premier match qui opposera les Bleu et Blanc face au MO Béjaia devra se jouer dans un autre stade. Pour le moment, aucune

infrastructure n'a été choisie pour accueillir cette confrontation même si certains estiment qu'elle devrait se jouer au niveau du stade de Tchaker, sachant que celui de Brakni qui est situé aussi à Blida n'est pas homologué malgré le fait qu'il avait accueilli les matches de l'USMB la saison passée. **M. M.**

Ligue des champions (4^e journée)

L'ES Sétif se prépare en Egypte

L'ES Sétif s'envolera lundi pour le Caire (Egypte) avec une délégation de 37 membres dont 26 joueurs pour un stage de préparation en prévision de son match en ligue des champions le 9 août contre El Merreikh soudanais au stade d'Omdurman, a indiqué dimanche le directeur administratif du club Rachid Djeroudi. L'attaquant El Hadi Belamiri rejoindra ses coéquipiers au Caire durant la 3ème journée à partir de la France de sorte à permettre à l'Entente d'entamer ce stage de 5 jours au grand complet comme voulu par le staff administratif et technique du club, a assuré la même source. Le club rejoindra ensuite le Soudan le vendredi 7 août.



Le responsable de l'organisation de l'ESS Abdelhakim Bourahla se trouve déjà en Egypte pour régler tous les détails relatifs au stage, a ajouté Djeroudi. Selon le coach de l'«Aigle noir», Kheireddine Madoui, les joueurs sont conscients de l'en-

jeu de la rencontre de dimanche prochain et la préparation psychologique et physique effectuée depuis la rencontre aller de la 3ème journée avec deux matches amicaux disputés, ont permis de constater une «grande amélioration» sur le plan de la cohésion. Durant le stage du Caire, l'équipe sétifienne effectuera cinq séances d'entraînement le 3 au 7 août avant de se diriger vers le Soudan pour affronter El Merreikh au stade

Eliminatoires Championnat d'Afrique U-23 (dernier tour)

La Tunisie qualifiée

LA SÉLECTION tunisienne de football des moins de 23 ans (U-23) s'est qualifiée samedi soir au 2^e championnat d'Afrique de la catégorie en battant à Tunis le Maroc (2-0), en match retour du dernier tour qualificatif. Lors du match aller disputé à Rabat, les Marocains l'ont emporté sur le score de 1 à 0. Les Tunisiens rejoignent ainsi la Zambie, qualifiée samedi aux dépens de la Côte d'Ivoire (aller 4-0, retour 0-0), l'Afrique du Sud qui a pris le dessus sur le Zimbabwe (aller 3-0, retour 1-1), et l'Egypte, vainqueur en deux manches face à l'Ouganda (aller 4-0, retour 2-1). La sélection algérienne a également composé son billet pour la phase finale aux dépens de la Sierra Leone (aller 2-0, retour 0-0). Les deux rencontres ont été disputées au stade de Blida en raison du virus Ebola qui sévit au Sierra Leone. Le prochain championnat d'Afrique se déroulera du 5 au 19 décembre au Sénégal. Les trois premiers se qualifieront pour les Jeux olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro, alors que le quatrième jouera les barrages face au représentant asiatique.

Championnat du monde de handball U-19 garçons (préparation)

L'Algérie et l'Egypte se neutralisent

L'Algérie et l'Egypte se sont neutralisées (22-22), dimanche à Ljubljana en match amical de préparation au championnat du monde de handball garçons des moins de 19 ans, prévu du 7 au 20 août à Ekaterinbourg (Russie). C'est la troisième rencontre amicale jouée par le Sept algérien en terre slovène,



après la défaite vendredi face à la Slovénie sur le score de 37 à 21 et la victoire samedi contre l'Argentine (30-26). Les joueurs d'Ahcène Aït Abdeslam quitteront la Slovénie mercredi pour la Russie via Istanbul. Au championnat du monde des U-19 garçons, l'Algérie évoluera dans le groupe C aux côtés de la Russie, de la Croatie, de la Suisse, du Qatar et du Danemark. Les coéquipiers de Souici Bilal (HBC El-Biar) entameront la compétition face au pays hôte la Russie, le 7 août.

Match amical

Le NAHD battu par Sporting Lisbonne B

L'NA Hussein Dey (L1 de football), s'est incliné dimanche face au Sporting Lisbonne B (D 2/Portugal) 1-0 dans le cadre du stage qu'effectuent les «Sang et Or» au Portugal. Lors de cette rencontre, l'entraîneur du Nasria Abdelkader laïcha a tourné son effectif en faisant jouer les joueurs qui n'ont pas été alignés lors du précédent match face au Nacional Madeira (1-1) vendredi. Il s'agit du quatrième test amical du NAHD après ses victoires face au GD Peniche (D 4/Portugal) 4-1 et l'AC

Alcanenense (division 3/Portugal) 1-0, et le match nul face au Nacional Madeira (1-1). Un autre rendez-vous amical reste au programme du NAHD mardi devant Uniao Torreense (division 3/Portugal). Côté recrutement, le NAHD a clôturé son opération en engageant jeudi le milieu international gabonais Samson Mbingui pour un contrat de deux saisons en provenance du MCE Eulma (L2) et le latéral gauche du Paradou AC (L2) Kheireddine Benamrane, pour un bail de quatre saisons.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Boumerdès

Le nouveau wali prend ses nouvelles fonctions

NOURIA YAMINA Zerhouni a pris ses fonctions, hier, de wali de Boumerdès. La passation de consignes avec l'ex-wali Kamal Abbas affecté pour les mêmes fonctions à la wilaya de Ain Defla a été effectuée, hier, à la salle de conférences de la wilaya en la présence des personnalités civiles et militaires dont des parlementaires et sénateur, de la société civile. Dans son premier discours devant une salle pleine M^{me} Zerhouni a rassuré les cadres de la wilaya et notamment son exécutif de poursuivre le travail entamé par son prédécesseur quant au développement de la wilaya, de prendre en charge le dossier du séisme du 21 mai 2003 en suspend et aussi déterminer à honorer la confiance placée en elle par le président de la République qui l'a affectée dans une wilaya aussi importante et en plein développement que celle

de Boumerdès, située aux abords de la capitale. Il est à rappeler que la première responsable de la wilaya de Boumerdès a occupé déjà les fonctions de wali, Tipasa en 1999-2004, Mostaganem 2004-2010 et Aïn-Témouchent 2010-2014. Elle est issue de l'Ecole nationale d'administration d'Alger où elle a suivi une formation d'administrateur.

L'hymne national entonné par les invités

La cérémonie de passation de consigne a été entachée d'un incident technique dû à la défection du système de sonorisation. Après une attente de quelques secondes, les invités ont sauvé la face en entonnant l'hymne national. Lesquels présents dans un élan patriotique ont repris à haute voix le premier couplet de *Kassaman*.

A.Kichni

Issers

Un gendarme tue son ex-fiancée et blesse sa mère et sa sœur

UN GENDARME armé d'un fusil de marque kalachnikov, s'est introduit, dans la soirée d'avant-hier après l'appel à la prière du Maghreb, dans un appartement situé à proximité de la zaouia Abderrahmane Thaalibini d'Issers et à quelques encablures de l'école supérieure de la Gendarmerie nationale, occupé par une famille de 2 filles et leur mère.

Dans un état d'acharnement, le forcené a tiré plusieurs coups blessant mortellement la fille cadette (son ex-fiancée) qui a rendu l'âme sur le coup et blessant les deux autres, la mère de la victime et sa sœur enceinte, qui ont tenté de la protéger, avant de prendre la fuite. Ces dernières dans un état comateux ont été admises aux services des urgences de l'hôpital de Bordj-Menaïel où elles sont

en observation. Les policiers de la brigade judiciaire se sont rendu sur les lieux du crime. Une enquête est ouverte pour élucider les circonstances du crime. Notre source indique que le criminel n'est autre qu'un gendarme de grade officier affecté à la brigade d'Oued Smar. Lequel s'est acharné contre la famille de la victime qui a pris son arme pour se venger de son ex-fiancée qui a rompu avec lui. Il est à rappeler que cette dernière a célébré ses fiançailles jeudi dernier. Le chef de famille Ammi Aïssa ayant subi une intervention chirurgicale du cœur est dans état critique. Lequel a été pris en charge par les éléments de la Protection civile de l'unité des Issers qui l'on évacué dans un hôpital de la périphérie.

A.K.

Alger

Démantèlement d'un réseau de voleurs de véhicules

UN RÉSEAU de voleurs de véhicules composé de huit individus dont des récidivistes, a été démantelé par les services de la police judiciaire de la wilaya d'Alger, a-t-on appris hier, de source policière.

Selon le chargé de communication de la Sûreté de wilaya d'Alger, 13 véhicules volés de différents types et marques ont été récupérés à la suite du démantèlement de ce réseau.

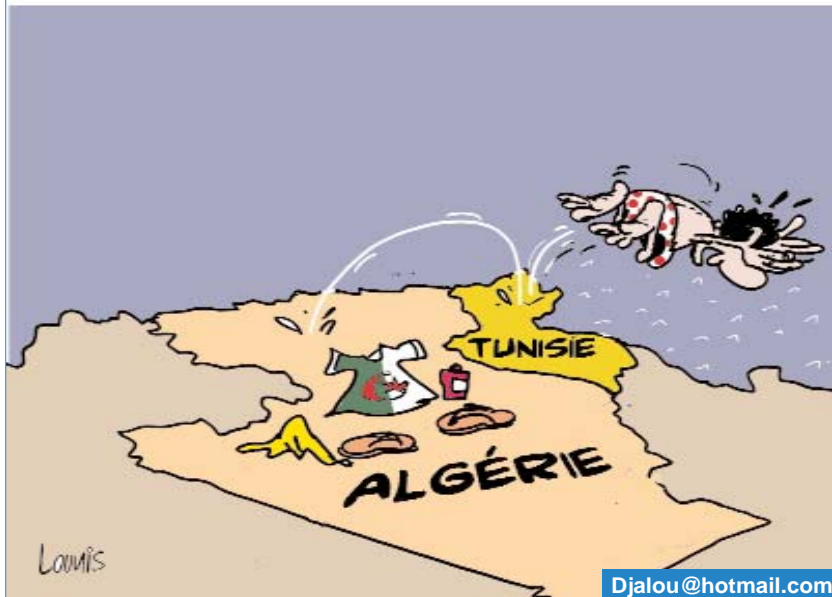
Cette bande, qui opérait dans les wilayas de Boumerdès, Tizi

Ouzou et Blida, a été neutralisée «grâce à une extension des compétences des services de police judiciaire» de la wilaya d'Alger, précise-t-on.

Les interpellations ont eu lieu dans différentes wilayas y compris à Alger. Les personnes concernées ont été présentées devant le parquet d'Hussein Dey pour association de malfaiteurs, détention d'objets volés, récidive et faux et usage de faux.

M. L.

C'EST LE TEMPS DES VACANCES!



Djalou@hotmail.com

L'unité AMPTA d'ArcelorMittal fermée

Le complexe métallurgique paralysé

■ Une soixantaine de travailleurs de l'unité ArcelorMittal Pipes and Tubes (AMPTA), ex-unité de Tuberie sans soudure (TSS), ferment les accès du complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba) provoquant la paralysie totale d'unités et filières du site industriel, a-t-on constaté hier.

Par Faten D.

Les protestataires utilisent des gourins, des barres de fer et des blocs de pierres pour empêcher, depuis dimanche, l'entrée au complexe qui emploie 5 000 travailleurs dans diverses unités industrielles.

Selon des responsables d'unités du complexe, cette situation est «sans précédent» car les protestataires refusent même aux entreprises d'assurer un service minimum. Selon le chargé de la communication à ArcelorMittal Algérie, Mohamed Kedeha, les installations industrielles sont exposées au danger du fait de la paralysie de l'usine depuis plus de 24 heures à cause d'un différend qui «ne la concerne pas», selon lui.

L'action de ce groupe de travailleurs place le complexe d'El Hadjar et les installations industrielles du site hors de tout contrôle, «une situation jamais observée auparavant», a-t-il indiqué. Les travailleurs protesta-



Ph. > D. R.

taires sont en grève depuis trois mois pour réclamer une augmentation des salaires et une révision du barème des primes.

Depuis deux semaines, la justice a statué sur l'illicéité de la grève.

L'AMPTA emploie 350 travailleurs. Son capital est détenu à 70 % par ArcelorMittal et à

30 % par Sider. Depuis plusieurs mois, l'unité enregistre un recul de sa production faute de satisfaire aux normes compétitives, est-il noté.

F.D./APS

Décès

La dépouille du défunt Malik Aït Aoudia inhumée

LA DÉPOUILLE du journaliste Malik Aït Aoudia, décédé jeudi à Paris (France) à l'âge de 48 ans, a été inhumée hier au cimetière d'El-Alia (Alger), en présence des ministres de la Communication et de la Jeunesse et des Sports, respectivement Hamid Grine et El Hadi Ould Ali. D'anciens ministres, le président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel, Mouloud Chorf, des cadres de l'Etat et de nombreux journalistes se sont joints aux membres de la famille du défunt pour l'accompagner à sa dernière demeure.

Amar Ghoul à propos de la gestion des plages

«C'est aux walis de prendre les dispositions nécessaires»

L'ACCÈS AUX plages est gratuit cet été et c'est aux walis de prendre les dispositions nécessaires en attendant la promulgation des textes d'application de cette mesure d'ici l'année prochaine, a assuré, hier, le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul. Le ministre, qui s'exprimait au cours d'un point de presse animé en marge d'une visite dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a rappelé que la gestion des plages des 14 wilayas du littoral est du ressort exclusif des walis instruits dans ce sens. A la question des difficultés rencontrées par les artisans, à l'occasion de sa visite des stands de la fête du bijou d'Ath Yenni, Ghoul a annoncé plusieurs mesures visant à les accompagner notamment pour leur approvisionnement en matière première, la commercialisation de leurs produits à l'échelle nationale et à l'étranger.

Hamid M.